

Communiqué de presse - 29 juin 2016

Doublement du tunnel du Mont Blanc : Une proposition irrecevable et sans fondement

Les propos du président du conseil régional du Val d'Aoste, rapportés récemment par la presse italienne, sur la possibilité de construire "*un deuxième tunnel qui puisse assurer une meilleure sécurité et remplacer le premier en cas de fermeture*", **sont sans fondement et totalement irrecevables selon le Maire de Chamonix et vice président du conseil régional Auvergne Rhône-Alpes Eric Fournier.**

Proposition sans fondement : arguer de l'absence de sécurité dans le tunnel du Mont Blanc, c'est méconnaître le gestionnaire de l'infrastructure, sous contrôle de l'Etat, qui en a fait un ouvrage de référence pour ses procédures de sécurité au niveau international.

Proposition irrecevable également car si de nouveaux percements doivent être réalisés en matière de franchissement transalpin, seul le mode ferroviaire devra être retenu : l'engagement des gouvernements français et italien en faveur de la liaison Lyon-Turin est à cet égard sans ambiguïté.

Proposition irrecevable et choquante enfin, car elle méconnaît la situation environnementale des vallées alpines, qui ne sauraient subir l'accroissement de trafic qu'un doublement de tunnel engendrerait. Les infrastructures de transport de demain devront nécessairement concilier économie, environnement et qualité de vie des territoires. C'est en ce sens que collectivités et associations locales travaillent de concert depuis des années.